

ACTUALITÉS

JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrale : toujours des vols,
surveiller les chenilles

Pin

Processionnaire : diminution
des vols, surveiller les che-
nilles

Information

Mouche orientale des fruits

Portail Ecophyto JEVI PRO

Site Jardiner Autrement

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
cliquant [ici](#)

JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

• Pyrale : toujours des vols

Réseau d'observations

Région de Derval, Secteur Erdre et Gesvres, Sud de Nantes, secteur d'Angers, des Mauges, Lavallois, Nord Mayenne, Sud Mayenne, Haut-Anjou, Pays Fléchois, Pays de Sainte Hermine, cœur du bocage vendéen et région yonnaise. Jardins d'amateurs, jardin remarquable et espaces verts. 30 pièges.

Observations

Les vols sont toujours en cours dans tous les départements. A noter plus particulièrement une intensification des captures dans le département 72 avec notamment 46 papillons dans un des pièges.

Cf. graphe page suivante pour le piégeage des papillons par département.

Les captures de papillons évoluent en fonction des sites d'observations et il peut y avoir des petits décalages selon les départements. Cela montre l'intérêt d'effectuer une surveillance à la parcelle.

Analyse et gestion de risque

Suivez l'émergence des papillons, l'éclosion des pontes et la présence de chenilles.



© F GASTINEL - POLLENIZ

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

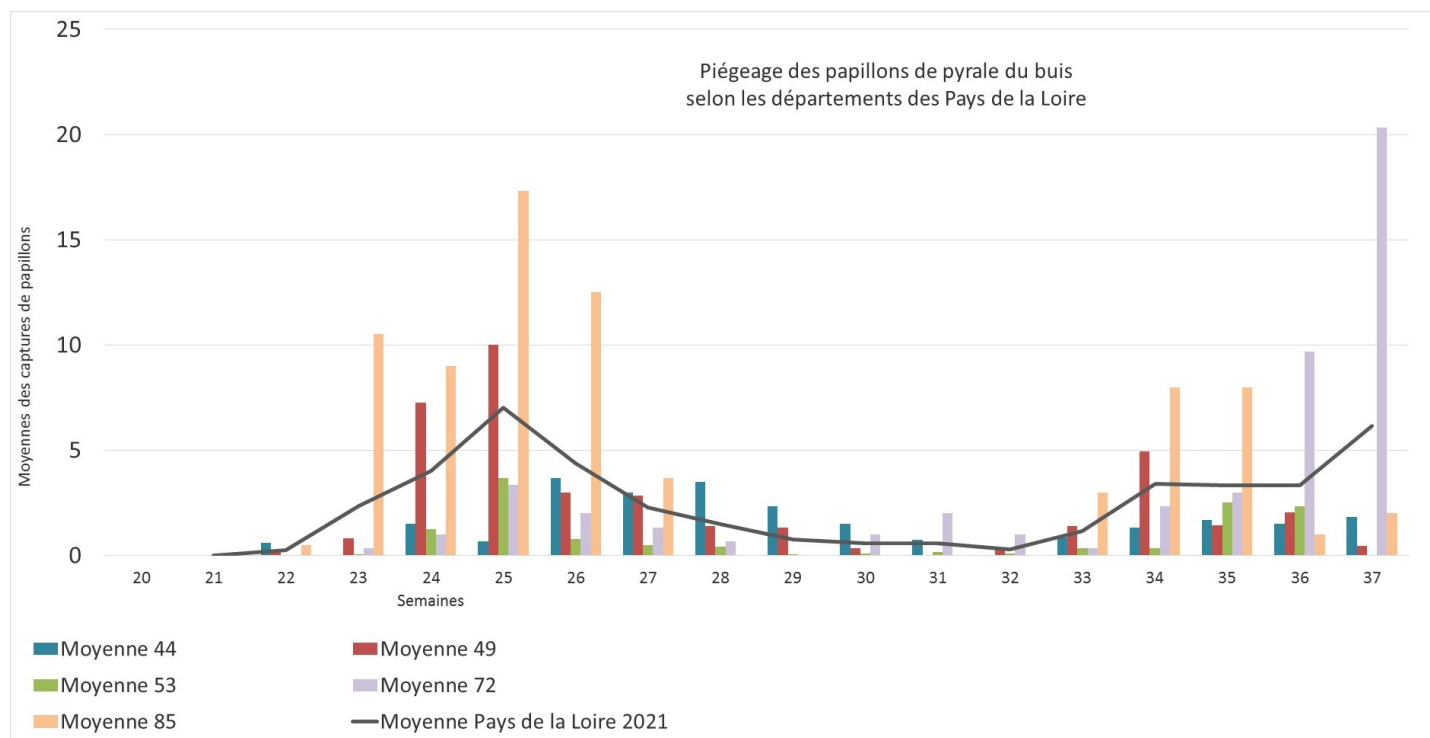
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

Prophylaxie : supprimer manuellement ou mécaniquement (appareil à air ou à eau sous pression) les chenilles en présence, dans le cas d'une faible infestation.



Micro-organismes : *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* en présence de jeunes chenilles. Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.

Synthèse SAVE BUXUS II, volet pyrale du buis. Y accéder en cliquant [ICI](#).



• Processionnaire : diminution des vols, surveiller les chenilles

Réseau d'observation

90 pièges à phéromones sont installés sur les 5 départements de la région des Pays de la Loire.

Observations

Les captures continuent de baisser dans les départements 49, 53, 44 et probablement 85 mais nous n'avons pas eu de retour récent de piégeage pour ce dernier département pour confirmer cette tendance.

Dans le département 72, les vols sont stables depuis 3 semaines avec des captures qui oscillent entre 11 et 12 papillons par piège en moyenne.

Dans le département 49, un pic de captures a été observé en semaine 29 et un léger rebond en semaine 32.

Dans le département 53, un pic de captures a également été observé en semaine 29 et un petit rebond en semaine 33.

Dans le département 85, le pic de captures a été enregistré en semaine 29 et un petit rebond en semaine 33.

Dans le département 44, le pic de captures se situe en semaine 30 et un rebond a été enregistré en semaine 35.

Cf. graphe ci-dessous pour le piégeage des papillons par département.

Il faut continuer à suivre les prochains relevés afin d'appréhender la dynamique de vol.

Présentation, biologie, nuisances et prévention

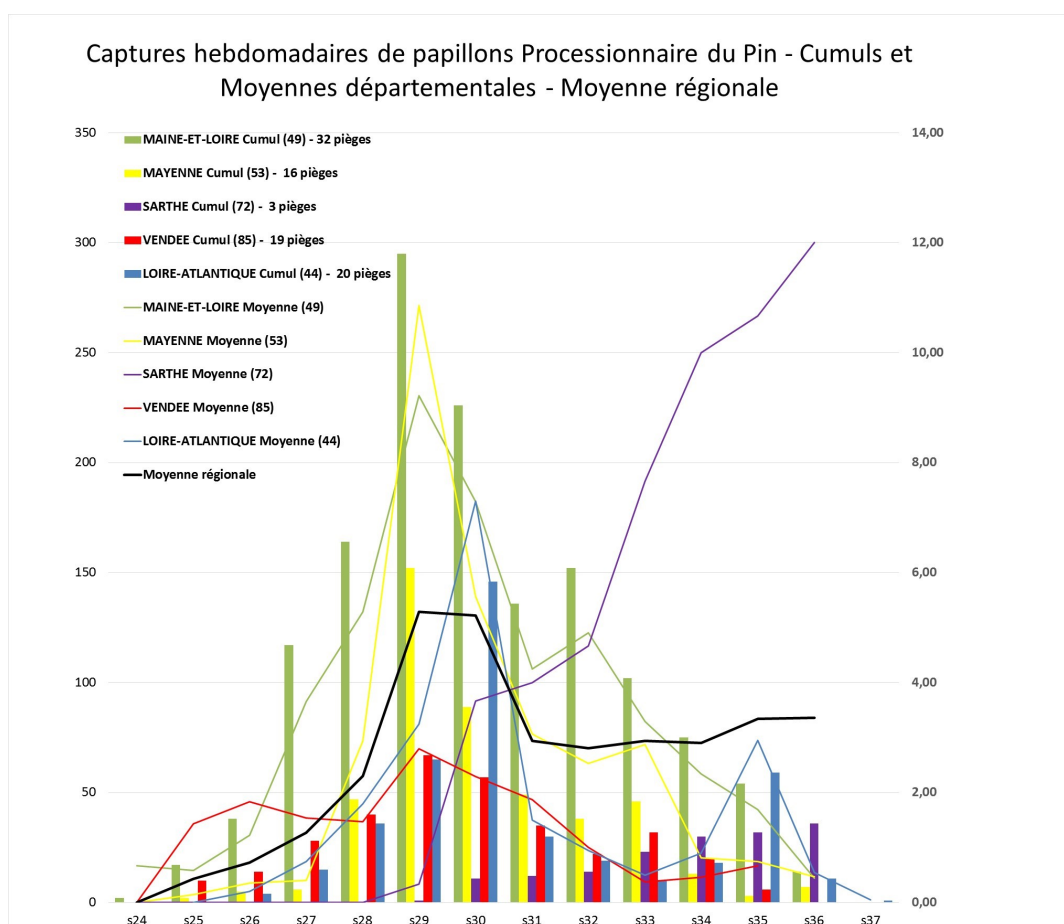
BSV JEVI n° 7 du 11 juin 2020, p 4 [ICI](#)

Gestion du risque

Des larves de stade L2 étaient observées en semaine 35 et 36 sur certains secteurs de la côte vendéenne et sur la côte de la Loire-Atlantique. A savoir que les chenilles sont urticantes à partir du stade L3.

Une intervention de biocontrôle peut se programmer 35 à 40 jours après un pic de vol. Il est possible d'utiliser des produits de biocontrôle (à base de *Bacillus thuringiensis*) - [liste disponible ICI](#) - à privilégier sur les premiers stades larvaires.

Lors d'une faible infestation, une taille des rameaux peut également être effectuée.



Information

• Mouche orientale des fruits : Vigilance !!!

Avec la globalisation des échanges commerciaux et le réchauffement climatique, des interceptions des mouches nuisibles invasives des cultures fruitières et légumières se multiplient en Europe du Sud.

Afin de réduire les risques d'installation de ces ravageurs de type *Bactrocera* très préjudiciables aux rendements et par ailleurs réglementés (organismes de quarantaine) conformément au règlement européen relatif à la santé des végétaux, il convient de renforcer les mesures de prophylaxie.

Dans un premier temps il est vivement recommandé d'éviter de laisser des fonds de cueille et des fruits en sur maturité dans les vergers. La récolte et la destruction des fonds de

cueille empêchent que ces espèces potentiellement présentes en très faible effectif ne poursuivent leur développement dans des composts et autres refus commerciaux et s'installent en foyers avec des mesures de quarantaine obligatoires qui seraient alors à appliquer.

Il est donc très vivement recommandé de mettre les fruits écartés dans des sacs poubelles ou autres contenants fermés hermétiquement ou encore dans une benne couverte d'une bâche de couleur foncée et laisser quelques jours au soleil (solarisation). Privilégier plusieurs petits contenants à un gros, attendre plusieurs jours avant de ré-ouvrir le contenant. Préférer une ouverture en périodes froides afin d'éviter la sortie des adultes.

Fiche de reconnaissance [ICI](#) ou ci-contre

Fiche de reconnaissance

LSV

Laboratoire de la santé des végétaux

La mouche orientale des fruits

Bactrocera dorsalis (Hendel, 1912)

anses

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Connaitre, évaluer, protéger

Création 05/2019

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

***Bactrocera dorsalis* (Diptera : Tephritidae)**

L'adulte est une mouche de grande taille (7 à 8 mm de long) avec une grande variabilité dans la couleur du thorax, qui peut aller du brun au noir. Le thorax présente des taches et des bandes jaunes.




⚠ Pour les spécimens dans de l'alcool ou de l'eau, la teinte est plus foncée qu'à sec.

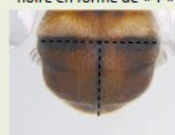
Présence de 2 taches noires sur la face



Pas de tache bien visible sur les ailes



Abdomen présentant une marque noire en forme de « T »



La larve, sans pattes, est de couleur blanc crème. Les crochets buccaux sont visibles par transparence. Elle est très mobile. Au dernier stade, elle mesure jusqu'à 1cm.

La pupa est en forme de tonnelet de couleur orangée à brun. Elle est rarement visible car la pupaison a lieu dans le sol.



CONFUSIONS POSSIBLES

De par sa taille et sa coloration, l'adulte ne peut pas être confondu avec d'autres mouches des fruits présentes en France ou en Europe. Le genre *Bactrocera* est seulement représenté en Europe par la mouche de l'olive, *Bactrocera oleae* (Gmelin), mais celle-ci est plus petite (4-5 mm) et ne présente pas de bandes ou taches jaunes sur le thorax.

Espèce proche : la mouche de l'olive




Bactrocera oleae

B. dorsalis est également plus grande que *Ceratitis capitata*




Ceratitis capitata *Bactrocera dorsalis*

Fiche de reconnaissance mouche orientale des fruits suite

PLANTES HÔTES ET SYMPTÔMES

Les mouches du complexe *Bactrocera dorsalis* sont très polyphages. Si les interceptions à l'import concernent principalement les mangues, elles peuvent s'attaquer à de nombreux fruits tropicaux (papaye, goyave, banane...).

Les plantes **hôtes majeurs** qui concernent la France continentale et la Corse sont : le **pamplemousse** (*Citrus paradisi*), la **mandarine** (*C. reticulata*), l'**orange** (*C. sinensis*) et la **pêche** (*Prunus persica*).

Parmi les plantes **hôtes secondaires**, on trouve : **piment, poivron** (*Capsicum annuum*), **concombre** (*Cucumis sativus*), **potiron** (*C. maxima*), **courge** (*C. pepo*), **pomme** (*Malus domestica*), **poire** (*Pyrus communis*), **tomate** (*Solanum lycopersicon*), **aubergine** (*S. melongena*) et **raisin** (*Vitis vinifera*).

Grace à leur ovipositeur très pointu, les femelles pondent leurs œufs sous la cuticule des fruits ou légumes. Le point de ponte peut être visible à la surface des végétaux. L'aspect est le même que pour les pontes de cératites.

Les dégâts sont causés par les larves qui se développent en se nourrissant de la pulpe du fruit ou légume et secondairement par le développement de moisissures sur les parties atteintes.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Bactrocera dorsalis est originaire du sud-est asiatique. Elle s'est propagée en Afrique à partir des années 2000 (sous le nom de *Bactrocera invadens*). A l'île Maurice, après des foyers éradiqués en 1996, 2013 et 2015, elle a été estimée établie en 2016.

A la Réunion, les premières captures ont été faites en avril 2017 et l'ensemble de l'île est maintenant affectée.

Aux Etats-Unis d'Amérique, en Californie, des interceptions et des captures sont régulièrement réalisées.

En Italie, en septembre 2018, des adultes ont été capturés dans des pièges, dans des zones agricoles des provinces de Salerne et Naples.

En France, en 2019, suite à la mise en place d'un plan de surveillance, des adultes ont été capturés dans des pièges en région parisienne et en Occitanie.



CYCLE BIOLOGIQUE

En fonction des conditions de températures, le cycle se déroule sur deux à plusieurs semaines (les œufs : 1 à 3 jours et les trois stades larvaires : 9 jours à plusieurs semaines). Les larves se développent à partir de 13°C. La pupaison a lieu dans le sol autour du végétal infecté.

Les adultes sont plus résistants au froid et résistent jusqu'à 2°C (seuil de torpeur). Ils ne devraient normalement pas survivre à l'hiver en France continentale mais peut être dans des zones abritées en Corse.

OÙ LA TROUVER ? QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

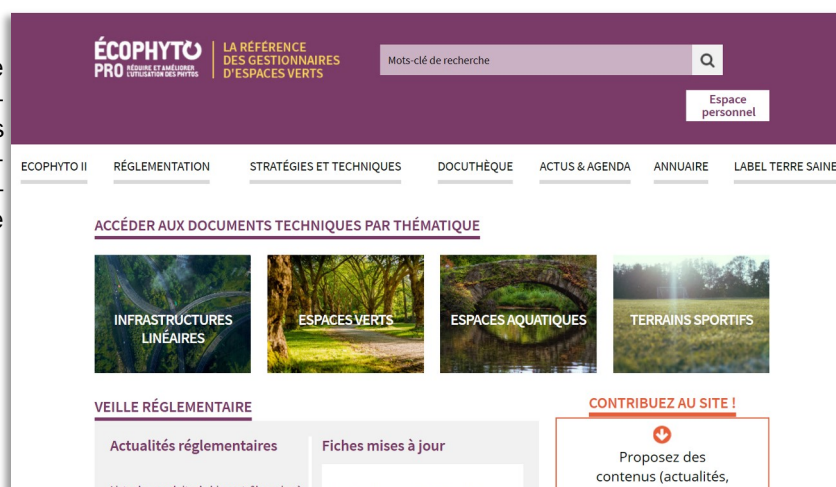
Les adultes de Tephritidae sont reconnaissables par leur aspect en forme de triangle, dû à leurs ailes légèrement écartées. Ils sont peu mobiles et on peut les observer sur les fruits ou les feuilles. Il est alors possible de les capturer au filet fauchoir.

Pour la capture par piège, seuls les mâles sont attirés par le méthyl eugénol. Ils ne sont pas attirés par les attractifs spécifiques à *Ceratitis capitata*. Il n'y a pas d'attractant connu pour les femelles.

B. dorsalis est de quarantaine (liste A1) pour tous les continents d'où elle n'est pas originaire. En cas de suspicion, prendre contact avec le SRAL ou la FREDON de votre région. Un signalement précoce peut permettre son éradication.

Portail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **professionnels** des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophyto-pro.fr



Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les **Jardiniers amateurs** et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.jardiner-autrement.fr/.



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2021
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN & Francine GASTINEL - Polleniz - bsv.jevi@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis LAIZÉ - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : POLLENIZ - CRAPL - DRAAF Pays de la Loire - Jardiniers amateurs.



Observateurs : POLLENIZ, les jardins de William CHRISTIE, service Espaces verts de la ville de : CHEMILLE EN ANJOU, MAYENNE, jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.